



# Concours Eustrosy : "La Paix et la (Grande) Guerre"

publié le 10/07/2017

## "Des tranchées au projet d'une Europe unie"

### Descriptif :

Concours franco-allemand d'histoire, ouvert aux élèves français de 4ème au bac du lycée général ou professionnel.

### Sommaire :

- Thème
- Modalités de participation
- Productions attendues
- Contact

La Fédération des Maisons Franco-Allemandes et la Mission du centenaire de la Première Guerre mondiale poursuivent le travail de mémoire et d'histoire franco-allemand entrepris depuis 2014.

### ● Thème

La fin du cycle commémoratif du Centenaire de la Première Guerre mondiale apparaît propice à une réflexion pédagogique sur la question de la paix.

### La Paix et la (Grande) Guerre

Des tranchées au projet d'une Europe unie

Les élèves français et allemands sont invités à interroger le passé de la paix à l'occasion de deux années scolaires prochaines. Le thème du concours portera dans un premier temps en 2017-2018 sur la paix dans la guerre, avant de se porter en 2018-2019 sur la question du règlement de la guerre.

Les participants veilleront à travailler sur des sources contemporaines du conflit et de l'après-guerre, tout en émettant des réflexions sur la question de la paix en Europe aujourd'hui.

### ● Modalités de participation

Le concours d'histoire scolaire est un concours franco-allemand.

 [Appel à projets Eustrosy : La Paix et la \(Grande\) Guerre](#) (PDF de 326.6 ko)  
Projet de concours d'histoire scolaire franco-allemand 2017-2019  
Règlement

▶ Il est ouvert aux élèves français de la quatrième au baccalauréat du lycée général ou professionnel. Les élèves allemands participent de la 8 Klasse jusqu'à l'Abitur.

▶ La participation peut être individuelle ou collective.

▶ Des prix sont attribués pour chaque catégorie, selon les niveaux collège, lycée général et lycée professionnel.

[o Calendrier](#)

- ▶ Début septembre 2017 : lancement officiel du concours auprès des professeurs et de leurs élèves, début des **pré-inscriptions** sur le site internet [www.eustory.fr](http://www.eustory.fr)
- ▶ Du 8 novembre au 9 novembre 2017 : séminaire pédagogique pour les enseignants des classes et les tuteurs de groupes
- ▶ 10 février 2018 : date limite des inscriptions définitives pour le concours d'histoire de 2017/18
- ▶ 25 mars 2018 : dernier délai pour l'envoi des contributions
- ▶ Avril 2018 : travail des jurys et délibération
- ▶ Juin 2018 : cérémonie de remise des prix
- ▶ Automne 2018 : les lauréats du concours d'histoire peuvent postuler pour participer à un séminaire d'histoire (« History Camp ») organisé par la fondation Körber-Stiftung. Participeront les lauréats des concours d'histoire de 23 pays qui forment le réseau EUSTORY.

### ● Productions attendues

- ▶ Les contributions peuvent être réalisées de façon individuelle ou collective : soit par un groupe d'élèves, soit par une classe entière. Les élèves peuvent être accompagnés par un tuteur qui peut être leur enseignant.
- ▶ Les contributions établies en tandem franco-allemand sont particulièrement bienvenues. Toutefois, les contributions mono-nationales sont acceptées.
- ▶ Les contributions sont permises **sous toute forme** : livres, textes, collages, fichiers audio, films, blog, etc. Les approches créatives sont les bienvenues, tant que les contributions restent attachées à la thématique historique demandée. L'étude des textes et des images dans une démarche d'**éducation aux médias** est vivement encouragée.
- ▶ Afin de donner au jury la possibilité de connaître les conditions dans lesquelles le travail a été réalisé et de l'évaluer au mieux à la lumière de ces informations, veuillez joindre à votre envoi un petit rapport sous forme de carnet de bord présentant la **démarche** suivie.

### ● Contact

Maja Petersen

Fédération des Maisons Franco-Allemandes

Courriel : [info@eustory.fr](mailto:info@eustory.fr)

Téléphone : +33 (0)3 80 68 86 01

[www.eustory.fr](http://www.eustory.fr)



Académie  
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.